

Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



Le Canada français et la Confédération : fondements et bilan critique, Jean-François Caron et Marcel Martel (dir.). Québec, Presses de l'Université Laval, 2016, 174 p., coll. « Démocratie et institutions parlementaires »

Benoit Longval

Number 8, 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1040315ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1040315ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Longval, B. (2017). Review of [*Le Canada français et la Confédération : fondements et bilan critique*, Jean-François Caron et Marcel Martel (dir.). Québec, Presses de l'Université Laval, 2016, 174 p., coll. « Démocratie et institutions parlementaires »]. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (8), 109–112. <https://doi.org/10.7202/1040315ar>

Tous droits réservés © Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, 2017

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>



Compte rendu

Le Canada français et la Confédération : fondements et bilan critique

Jean-François CARON et Marcel MARTEL (dir.).
Québec, Presses de l'Université Laval, 2016, 174 p.,
coll. « Démocratie et institutions parlementaires ».

Par Benoit Longval

Université d'Ottawa

Les Canadiens et les Canadiennes, affirment d'entrée de jeu Jean-François Caron et Marcel Martel, en savent trop peu sur les « fondements de leur État, [l]es idées à l'origine de sa fondation, et, plus particulièrement, [sur le] rôle [et la] place que les Pères fondateurs souhaitaient accorder au Canada français au sein du nouvel État » (p. 2). Un regard sur l'élaboration de notre régime politique ainsi qu'un bilan sur le fait francophone au Canada s'imposaient d'autant plus, rappellent les directeurs de l'ouvrage, que nous fêterons sous peu les 150 ans de la Confédération. Cet ouvrage, qui est issu d'un colloque organisé en septembre 2014, comporte deux parties. Dans la première, trois textes cherchent à comprendre la manière dont la présence d'une « nation canadienne-française » fut prise en compte par les délégués lors des discussions et des conférences qui menèrent au pacte fédéral. En seconde partie, trois autres textes présentent des bilans critiques quant à l'« épanouissement » du Canada français à l'intérieur du modèle fédéral. Si le moment de publication est des plus judicieux, le livre ne semble pas s'adresser au bon lectorat. Mais résumons tout d'abord l'intérêt – indéniable – des textes de cet ouvrage.

Le juriste Gaétan Migneault nous présente une synthèse de ses recherches antérieures sur l'apport des Acadiens aux négociations ayant mené à la Confédération. L'auteur cherche à comprendre l'opposition de la minorité acadienne au projet de confédération et à vérifier la plausibilité de l'explication généralement fournie, soit l'ignorance et l'analphabétisme. Migneault démontre au contraire que la population acadienne s'était mobilisée à quelques

reprises dans les décennies précédentes. En contredisant la « théorie de l'enracinement dans le silence », qui voit les Acadiens comme passifs jusqu'à la fin du XIX^e siècle, Migneault est en mesure de voir l'opposition des Acadiens au projet non pas comme une incompétence, mais bien comme une critique du projet par la minorité acadienne en raison du manque d'égalité et de reconnaissance de celle-ci dans la proposition. Son analyse suggère ainsi que « si les partis politiques avaient offert d'étendre la protection linguistique constitutionnelle au Nouveau-Brunswick, il est possible et même probable que les Acadiens auraient appuyé le projet » (p. 21).

Le deuxième texte est signé par Jean-François Caron. Le politologue y fait un retour sur l'interprétation de la Confédération dans l'historiographie. Bien que prudent par rapport à la théorie du pacte entre deux peuples fondateurs, qu'il reconnaît postérieure à 1867, Caron soutient que les Pères fondateurs « étaient influencés par une conception du vivre-ensemble désireuse de reconnaître le caractère binational de l'État canadien » (p. 30). Caron analyse ainsi les discours de George Brown et de George-Étienne Cartier afin de voir comment ceux-ci accordaient aux Canadiens anglais et aux Canadiens français la capacité de s'auto-déterminer, pour ensuite examiner les conséquences de ce dualisme identitaire. Malgré cet idéal du vivre-ensemble, la Confédération favorisa cependant la centralisation grâce aux efforts de John A. Macdonald. Cela n'empêcha toutefois pas les Québécois de s'autodéterminer, thème sur lequel revient Caron dans la deuxième partie.

L'historien Marcel Martel vient conclure la première partie et s'interroge à savoir quels Pères de la Confédération s'intéressaient aux minorités, à quelles minorités, quels droits et garanties ils voulaient pour ces minorités et, enfin, quelle a été l'expérience des groupes minoritaires francophones dans le cadre fédératif. Si la minorité anglophone du Québec et la minorité catholique anglophone avaient leurs représentants aux conférences menant au projet de confédération, soit Alexander T. Galt ainsi que John Sanfield Macdonald et Thomas D'Arcy McGee, les francophones hors Québec n'y avaient pas de représentants. L'historien conclut que « [l]es francophones en milieu minoritaire sont peu présents dans les préoccupations de ces délégués, car ceux-ci les ignorent ou ils ignorent leur existence » (p. 67). Les premières décennies de la Confédération furent ainsi marquées par la précarité de la situation des francophones dans les provinces à majorité anglophone. Le discours de la « survivance » qui se développa au Canada français au milieu du XIX^e siècle renforça l'importance des francophones hors Québec, avec ses images de combat, de « mission salvatrice » ou encore d'« avant-postes ». Dans les années 1960, ce discours changea et il fallut attendre le rapatriement de la Constitution en 1982 pour que les francophones en milieu minoritaire disposent des outils nécessaires à leur développement.

Dans la seconde partie du livre, Stéphanie Chouinard dresse un premier bilan. La politologue cherche à saisir l'impact du fédéralisme sur le régime linguistique des Acadiens du

Nouveau-Brunswick en retraçant l'évolution de ce régime en Acadie depuis les années 1960. Pour Chouinard, ce régime s'avère un cas unique parmi les minorités francophones du Canada parce qu'il s'est développé principalement par le politique plutôt que par l'action juridique. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick n'ont pas subi le même sort que les autres communautés francophones dans le système fédéral, lui qui « a surtout agi comme force de marginalisation sur le plan politique, leur faisant subir une double minorisation, au niveau fédéral et au niveau provincial » (p. 110). Au contraire, ce système a été une « force structurante » qui mena à ce régime linguistique généreux. En effet, l'auteure démontre que le fédéralisme permit au Nouveau-Brunswick d'adopter le bilinguisme officiel, d'assurer l'égalité de ses deux communautés linguistiques, de promouvoir une dualité en éducation et de travailler à une dualité en santé. Chouinard invite à demeurer vigilant, particulièrement par rapport au financement et à l'avancement de certains projets, comme celui de la gouvernance en santé.

Réjean Pelletier se fait un peu plus alarmant dans son bilan sur la place des francophones au Québec. Pour le politologue, la question linguistique est centrale puisque la langue française constitue « la base même d'une identité québécoise distincte ». Pour l'auteur, il est clair que le fédéralisme n'a pas été de grand secours pour la langue française. Après avoir défendu les minorités francophones des autres provinces jusque dans les années 1960, les francophones du Québec se tournèrent vers l'État québécois lors de la Révolution tranquille afin de s'affirmer et de protéger leur langue et leur identité. Les Canadiens de langue maternelle française y sont néanmoins en déclin constant depuis ces années, constate Pelletier. Il en est de même pour le poids démographique du Québec au sein du Canada. Malgré la loi 101 et un contrôle de l'immigration, l'anglais fait des gains au Québec. La langue du travail demeure largement le français, mais le contexte économique nord-américain et mondial invite à la prudence. Selon Pelletier, la protection des francophones de la province doit donc encore passer par le Québec, « qui ne peut compter que sur ses propres moyens » (p. 137).

Jean-François Caron conclut la section des bilans en se penchant sur la capacité du Québec à s'autodéterminer au sein de l'ordre politique canadien. L'auteur admet que le fédéralisme canadien tend à être de caractère territorial plutôt que multinational, mais que cela n'empêcha pas le Québec « de mener à bien une entreprise de construction nationale ». Caron affirme ainsi que « lorsque l'on se concentre sur les capacités effectives et réelles qu'a le Québec d'affirmer sa spécificité, force est de constater que le fédéralisme canadien a été plus que favorable à l'affirmation du Québec en tant que “nation dans la nation” » (p. 140). Ces capacités demeurent présentes, affirme Caron, malgré le rapatriement de la Constitution en 1982 – dont les effets n'ont pas été aussi dévastateurs qu'on le prétend –, les empiètements du gouvernement fédéral sur les champs de compétence provinciale et l'incapacité (perçue) qu'auraient les Québécois à modifier l'ordre politique canadien. Caron offre par ce texte une réplique aux critiques « exagérées » du fédéralisme canadien.

Enfin, Philip Resnick signe la conclusion de l'ouvrage, dans laquelle il présente une synthèse sur la place du Canada français au sein de la Confédération ainsi qu'une courte réflexion sur l'avenir du fait francophone au pays.

En somme, les textes contenus dans ce livre offrent de précieux repères pour l'étude du Canada français dans la Confédération. On peut penser que les chapitres seront être utiles aux étudiants universitaires, particulièrement pour ce qui est des fondements du fédéralisme canadien. Les chercheurs y trouveront aussi de bonnes observations, mais les bilans ne semblent pas assez critiques pour que ceux-ci y découvrent de nouvelles avenues de recherche. D'ailleurs, les auteurs font parfois référence à leurs propres textes où l'analyse est plus poussée. Là où l'ouvrage est à son plus faible, c'est lorsqu'on le place en lien avec le manque de connaissances des Canadiens sur leur histoire, tel que l'ont mentionné les directeurs en introduction. Étant donné son format universitaire et un certain manque de contextualisation, il est difficile de croire que le livre aura un lectorat en dehors du milieu universitaire. Dommage, car il aurait été fort à propos de rejoindre un grand nombre de Canadiens et de Canadiennes à l'aube des célébrations du 150^e anniversaire de notre régime fédéral.

Benoit Longval
blongval@uOttawa.ca